

question supplémentaire avant de donner la parole à celui de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LA
CONDITION RELATIVE AU STATUT DE CANADIEN OU
D'IMMIGRANT REÇU

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre du Travail? Peut-il nous dire si l'une des normes régissant l'octroi de subventions dans le cadre du programme d'initiatives locales précise que le demandeur ou celui qui recevra l'aide doivent être des Canadiens ou des immigrants reçus?

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail): Oui, monsieur l'Orateur, il me semble que ces deux conditions sont inscrites dans les normes. Je vérifierai ce point, mais je ne crois pas me tromper.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La parole est au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je m'excuse auprès du député, mais le représentant de Gander-Twillingate invoque le Règlement.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, mon objection a trait à la question soulevée par le député d'Oxford, à la réponse du ministre et à certains projets qui ont fait l'objet d'octrois à Toronto. J'ai lieu de croire que certains bénéficiaires de subventions ne répondaient pas aux normes voulues. Pourrait-on instituer une enquête à ce propos?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il ne s'agit manifestement pas ici d'un rappel au Règlement.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur,...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je donnerai au député la parole dans un instant pour une question supplémentaire.

[Plus tard]

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—DEMANDE
D'ENQUÊTE SUR CERTAINS PROJETS À TORONTO

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, j'aimerais savoir si le ministre du Travail fera enquête sur les projets à Toronto qui sont d'un caractère douteux et fera savoir à la Chambre si les critères concernant la citoyenneté canadienne ou le statut d'immigrant reçu ont été respectés dans le cadre des deux ou trois projets qu'a mentionnés le député d'Oxford.

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je demanderais au député d'être plus précis.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. C'est un cas où il serait préférable que le député et le ministre se mettent en rapport pour déterminer quelle situation au juste ils désirent voir examiner.

[M. l'Orateur.]

LE PÉTROLE

LA QUESTION DE L'ANNULATION DES PERMIS DE
FORAGE DANS LES EAUX CÔTIÈRES DE LA C.-B.

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Son ministère a-t-il délivré des permis de forages pétroliers à la Petrotar Development Company Limited de Calgary et ces permis ont-ils été annulés et retirés?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je pense que le député fait allusion aux permis intéressant la côte ouest. Il s'agit davantage de permis d'exploration sismique que de forage.

M. Douglas: Ces permis qui couvrent quelque 2.7 millions d'acres d'eaux côtières de la Colombie-Britannique ont-ils été annulés ou retirés, et d'autres permis d'exploration sismographique ou de forage sont-ils en vigueur? Si certains sont encore en vigueur, seront-ils retirés?

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, le député me demande d'énoncer de façon vraiment détaillée les permis en vigueur sur la côte ouest. Peut-être la meilleure chose à faire serait d'en dresser un tableau et de le communiquer au député car je ne puis le faire de mémoire.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je vais permettre au député de poser une dernière question supplémentaire, mais il faut nous efforcer de limiter le nombre de ces questions. Si chaque député en pose deux ou trois, le temps va nous manquer. Je vais essayer de céder la parole au plus grand nombre possible de nos collègues pendant le période des questions.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, je ne demande pas de renseignements détaillés au ministre mais simplement de m'indiquer les permis délivrés par son ministère et dont le ministère de l'Environnement a annoncé l'annulation. Je pose au ministre une question simple: Les permis délivrés à la Petrotar Development Company Limited ont-ils été retirés, et le ministère a-t-il l'intention d'annuler ceux qui sont encore en vigueur?

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, je pense que ma réponse précédente est toujours valable. Un grand nombre de permis ont été accordés sur la côte ouest et, comme je l'ai indiqué au député, je me ferais un plaisir de lui procurer un tableau complet de la situation actuelle. Si j'ai bien compris, ce sont là les renseignements qu'il désire.

* * *

L'AUDITEUR GÉNÉRAL

LE DÉPÔT DE SON RAPPORT—LES MOTIFS DU RETARD

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre qui a promis, lundi je crois, de se renseigner pour savoir pourquoi le rapport de l'Auditeur général n'avait pas été déposé à la Chambre dans les délais prévus par la loi. Le premier ministre a-t-il pu procéder à cette enquête et quel bref rapport peut-il nous en faire maintenant?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai fait cette enquête et je crois comprendre